



Rachat d'une sci avec 2 apparts

Par **Scandale**, le **07/07/2011** à **09:41**

Bonjour, je ne sais pas trop par où commencer, si vous avez besoin d'autres infos demandez moi. Je suis dans une succession de 3 enfants dont les 2 autres sont mineurs (je n'est que 23 ans). Je voudrais racheter une SCI avec 2 appartements, dont j'ai 30% des parts. Alors plusieurs questions :
- Dois je prendre un crédit ou le payer cash ? (quels les sont les avantages/inconvénients)
- Sachant que je n'est pas encore de résidence principale, est ce que le crédit de la SCI rentrera en compte dans mon taux d'endettement pour l'achat d'une maison ?
- Puis-je me louer un bien a titre gracieux par le biais de la SCI ?
Je suis un peu perdu. Merci de votre aide.

Par **edith1034**, le **07/07/2011** à **11:20**

pour l'achat d'un immobilier, personne aujourd'hui peut prendre une décision à votre place sur le crédit ou non vu la crise économique en cours et la prochaine qui s'annonce puisque les banques n'ont pas corrigé leurs péchés mignons. Vous n'avez pas de crédit comptera et risque de vous empêcher d'en avoir un pour votre résidence principale. Mais vous n'aurez pas droit aux allocations d'aide au logement. Pour tout savoir sur la SCI : <http://www.fbis.net/SCIINFO.htm>